



Rangement personnel au bureau

Par **pascontente**, le **19/09/2013** à **10:55**

Bjr,

Existe-t-il une référence légale qui me permette de demander à mon employeur un espace personnel fermant à clé : je n'ai pas de poste de travail dédié et vais où un poste est libre. Je ne peux laisser mes affaires que dans une armoire ouverte à tous vents.

Merci pour la réponse